

FEDERATION ALGERIENNE DE VOLLEY BALL

GUIDE NATIONAL

SAISON 2014-2015



SOMMAIRE

❖ <i>Sommaire</i>	01
❖ <i>Preambule</i>	02
❖ <i>Compétitions organisées par palier</i>	03
❖ <i>Programme de formation</i>	04
❖ <i>Calendrier general des compétitions</i>	05
❖ <i>Règlement sportif de la nationale une A seniors hommes</i>	06
❖ <i>Calendrier du championnat de la nationale une A seniors hommes</i>	08
❖ <i>Règlement sportif de la nationale une A seniors dames</i>	09
❖ <i>Calendrier du championnat de la nationale une A seniors dames</i>	11
❖ <i>Règlement sportif de la nationale une B seniors hommes</i>	12
❖ <i>Calendrier du championnat de la nationale une B seniors hommes</i>	14
❖ <i>Règlement sportif de la nationale une B seniors dames</i>	15
❖ <i>Règlement sportif de la nationale 2 seniors hommes</i>	17
❖ <i>Règlement sportif de la coupe d'Algérie toutes catégories</i>	19
❖ <i>Catégories d'âge et hauteurs du filet</i>	21
❖ <i>Quotas des qualifiés aux tours inter ligues de la coupe d'Algérie, challenge national et challenge national promotionnel.</i>	22
❖ <i>Reglement sportif du tournoi d'accession en nationale une A seniors dames</i>	23
❖ <i>Reglement sportif du tournoi d'accession en nationale une B seniors hommes</i>	25
❖ <i>Reglement sportif du challenge national</i>	27
❖ <i>Reglement sportif du challenge national promotionnel</i>	29
❖ <i>Prospection, detection et selection des jeunes talents</i>	31
❖ <i>Reglement sportif du mini volley</i>	33
❖ <i>Reglement sportif du beach volley</i>	35
❖ <i>Stage deperfectionnement des passeurs</i>	36
❖ <i>Calendrier administratif</i>	37
❖ <i>Annuaire des ligues</i>	38
❖ <i>Annuaire des associations de la nationale UNE A et B</i>	39
❖ <i>Informations utiles</i>	40

PREAMBULE

Le changement et l'adaptation aux situations nouvelles sont l'essence même du progrès humain tant sur le plan technique que social.

Aussi fort des expériences vécues durant les saisons sportives précédentes et des objectifs arrêtés, nous procédons après l'adoption en assemblée générale ordinaire du 15 Mars 2014 à un réajustement du système compétitif et à une nouvelle structuration, dans le but de décentraliser l'activité avec comme objectifs principaux :

- *Le soutien de l'activité de la Direction Technique Nationale.*
- *La relance de l'activité Volleyball en milieu universitaire, scolaire et corps constitués.*
- *Le soutien de l'action de la FAVB dans le domaine du suivi et du contrôle des ligues et des clubs.*
- *La création d'une activité plus dense à la base en réduisant les distances et le cout pour faciliter les nouvelles adhésions des clubs.*

En ce qui concerne les ligues et les clubs, malgré les efforts entrepris beaucoup de travail reste à faire, notamment au niveau des ligues, la domination traditionnelle des ligues formatrices se perpétue et voit chaque saison consacrer leurs représentants. Pour ce qui est des clubs nantis, ils gagneraient à revoir leur politique de recrutement et investir le créneau de la formation, gage d'avenir et de pérennité.

En fin d'autres types d'activités reçoivent soit une consécration soit un début d'institutionnalisation, le Beach ou le Mini Volleyball avec les différentes formes d'organisation auquel il faudra accorder plus d'attention à travers notamment la mise en place d'une structure de gestion propre au Beach volley.

LE BUREAU EXECUTIF
DE LA FAVB

COMPETITIONS ORGANISEES PAR PALIER

LIGUE

- *Championnat national 2 seniors hommes*
- *Championnat national une B seniors dames*
- *Challenge national (Minimes garçons et filles / Cadets et Cadettes / Juniors)*
- *Challenge national promotionnel (Minimes garçons et filles / Cadets et Cadettes / Juniors)*
- *Jeux éducatifs pour les écoles, une fois par trimestre.*
- *Mini volley pour les écoles et les benjamins, sous forme de tournoi de 2vs2 à 6vs6, sur un minimum de (05) cinq terrains avec au minimum de (08) huit tournois pour la saison.*
- *Coupe d'Algérie phase wilaya*
- *Coupe de la Ligue.*
- *Beach volley.*

FEDERATION

- *Championnat national Une A, Seniors Hommes*
- *Championnat national Une B, Seniors Hommes*
- *Championnat national Une A, Seniors Dames*
- *Tournoi d'accession, Seniors Hommes*
- *Tournoi d'accession Seniors dames*
- *Inter ligues challenge national*
- *Challenge national jeunes catégories*
- *Inter Ligues challenge national promotionnel*
- *Challenge national promotionnel*
- *Tours nationaux de coupe d'Algérie*
- *Festival national de mini volley ball*
- *Festival national de Beach Volley*
- *Sahara Volley*
- *Beach Volley*

GUIDE NATIONAL 2014-2015

PROGRAMME DE FORMATION 2014 / 2015

N°	NATURE DE L'OPERATION	DATES	LIEUX
01	<i>Séminaire des arbitres pour le début de la saison sportive 2014/2015.</i>	<i>30/08/2014</i>	<i>CHLEF</i>
02	<i>Evaluation des arbitres féminines pour accéder au stage d'arbitre candidat international.</i>	<i>31/08/2014</i>	<i>CHLEF</i>
03	<i>stage de passage de grade arbitre régional a fédéral.</i>	<i>31/08 – 03/09/2014</i>	<i>CHLEF</i>
04	<i>Stage d'entraîneur national « Niveau 1 » spécial athlète d'élite.</i>		<i>ALGER</i>
05	<i>Stage d'entraîneur FIVB « Niveau 1 » spécial Beach.</i>	<i>Octobre 2014</i>	<i>QATAR</i>
06	<i>Stage de recyclage d'entraîneurs de la nationale « une A et B » dames et Messieurs.</i>	<i>Octobre 2014</i>	<i>ALGER</i>
07	<i>Stage d'entraîneurs « Niveau 1 » National (regroupement 1).</i>	<i>Décembre 2014</i>	<i>ALGER</i>
08	<i>Stage de perfectionnement spécial « passeur et libéro ».</i>	<i>Décembre 2014 et Mars 2015</i>	<i>ALGER</i>
09	<i>Stage de formation spécial statisticiens (data volley).</i>	<i>Janvier 2015</i>	<i>ALGER</i>
10	<i>Stage d'entraîneurs « Niveau 1 » National (regroupement 2).</i>	<i>Février 2015</i>	<i>ALGER</i>
11	<i>Séminaire international spécial « MINI VOLLEY ».</i>	<i>Avril 2015</i>	<i>ALGER</i>
12	<i>Stage de formation d'arbitre de Beach.</i>	<i>Mai 2015</i>	<i>BEJAIA</i>
13	<i>Stage d'entraîneurs « Niveau 1 » National (regroupement 3).</i>	<i>Juin 2015</i>	<i>ALGER</i>
14	<i>Stage d'entraîneurs FIVB « Niveau 1 ».</i>		
15	<i>Stage d'entraîneurs FIVB « Niveau 2 ».</i>		
16	<i>Stage de Formation de préparateur physique.</i>		
17	<i>Séminaire des Directeurs techniques de Wilaya et de comité régional.</i>		
18	<i>Séminaire des Directeurs Méthodologiques chargés de l'administration et des finances.</i>		
19	<i>Séminaire des secrétaires généraux des clubs sportifs amateurs.</i>		
20	<i>Séminaire pour les entraîneurs nationaux.</i>	<i>Septembre</i>	
		<i>Janvier</i>	
		<i>Avril</i>	

CALENDRIER GENERAL DES COMPETITIONS

MOIS	J	DATE	CHAMPIONNAT					COUPE D'ALGERIE		COUPE D'AFRIQUE COUPE ARABE	CHALLENGE JEUNES CAT	CH UNIV.	BEACH VB	MINI VB	SAHARA VB	INTER SELEC- TION
			1A SH	1A SD	1B SH	1BS/D	S/H	MG - CG-JG	MF-CF-J/F							
SEP	V/S	12/13	1 ^{ère}							CH AFR U18 / U23	CHAL...	PROMO				WILAYA
	V/S	19/20	2 ^{ème}	1 ^{ère}												
	V/S	26/27	3 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{ère}											
OCT	V/S	3/4	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{ème}											
	V/S	10/11	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}											
	V/S	17/18	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}											
	V/S	24/25	1 ^{er} tournoi		5 ^{ème}											
	V/S	31/1	7 ^{ème}											MINI VOLLEY		
NOV	V/S	7/8		6 ^{ème}	6 ^{ème}											
	V/S	14/15	Ch ARA Nations 20 au 30	7 ^{ème}												
	V/S	21/22		8 ^{ème}	1 ^{er} T-CA											
	V/S	28/29		9 ^{ème}	8 ^{ème}					Ch ARA Nations 20 au 30 - SH	IERE PHASE			MINI VOLLEY		
6	V/S	5/6	8 ^{ème}	10 ^{ème}	9 ^{ème}											
	V/S	12/13	9 ^{ème}	11 ^{ème}	2 ^{ème} T-CA											
	V/S	19/20	10 ^{ème}		10 ^{ème}											
	V/S	26/27	11 ^{ème}											MINI VOLLEY	SAHARA VB	INTER LIGUE
JAN	V/S	2/3	12 ^{ème}	12 ^{ème}	1 ^{ère}											
	V/S	9/10	2 ^{ème} tournoi	13 ^{ème}	2 ^{ème}											
	V/S	16/17	13 ^{ème}	14 ^{ème}	3 ^{ème}											
	V/S	23/24	1/8 finale	15 ^{ème}	1/8 finale											
	V/S	30/31	14 ^{ème}	1/8 finale	4 ^{ème}									MINI VOLLEY		
FEV	V/S	6/7	15 ^{ème}	5 ^{ème}												
	V/S	13/14	1/4 finale	Ch AR - Clubs Du 2 au 16	1/4 finale					Ch AR -Club- SD du 02 au 16	2EME PHASE	IERE PHASE				
	V/S	20/21	Ch AR Clubs du 16 au 28							Ch ARClub- SH du 16 au 28				MINI VOLLEY		
	V/S	27/28			6 ^{ème}											
MARS	V/S	6/7	1/2 finale	16 ^{ème}	1/2 finale											
	V/S	13/14	Ch Afr - Clubs	1/4 finale	7 ^{ème}											
	V/S	20/21		17 ^{ème}	8 ^{ème}					Ch Afr -Clubs- SH du 15 au 30						
	V/S	27/28		1/2 finale	9 ^{ème}									MINI VOLLEY	SAHARA VB	NATIONAL
AVRIL	V/S	3/4	16 ^{ème}	18 ^{ème}	10 ^{ème}											
	V/S	10/11	17 ^{ème}	Ch Afr - Clubs												
	V/S	17/18	18 ^{ème}													
	V/S	24/25	3 ^{ème} Tournoi	FINALE D						FINALE				MINI VOLLEY		
MAI	V/S	1/2														
	V/S	8/9	FINALE H		FINALE				FINALE							
	V/S	15/16														
	V/S	22/23														
JUN	V/S	29/30	EXAMENS DE FIN D'ANNEE													
	V/S	5/6														
	V/S	12/13														
	V/S	19/20														
JUIL	V/S	26/27														
	V/S	3/4														
	V/S	10/11														
	V/S	17/18														Wilaya
	V/S	24/25														
AOUT	V/S	31/1														
	V/S	7/8														
	V/S	14/15														Wilaya
	V/S	21/22														
V/S	28/29															

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE UNE <<A>> - SENIORS HOMMES**ARTICLE 1**

Une compétition dénommée <<Nationale Une A>>, est organisée par la FAVB pour la saison 2014/ 2015.

ARTICLE 2

La Nationale Une A est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 2 des règlements généraux.

ARTICLE 3

La Nationale Une A regroupe dix(10) équipes en une poule unique.

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger, en prenant en considération le classement final de la saison précédente.

ARTICLE 5

La poule est constituée comme suit :

- 1-NRBORDJ BOU ARRERIDJ
- 2-ETOILE SPORTIVE SETIFIENNE
- 3-MACHAAL BALADIAT BEJAIA
- 4-GROUPEMENT SPORTIF DES PETROLIERS
- 5-ASVBLIDA
- 6-EF AIN AZEL
- 7-OMK EL MILIA
- 8-POC CHLEF
- 9-WAT TLEMCEEN
- 10-OEL KSEUR

ARTICLE 6

Le championnat se déroulera en aller et retour et une phase sous forme de tournoi à l'issu duquel un classement de la 1^{ère} à la 10^{ème} sera établi.

- L'équipe classée 1^{ère} sera déclarée championne d'Algérie et participera au championnat d'Afrique.
- Les équipes classées 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} du championnat seront récompensées financièrement par le partenaire de la fédération ooredoo
- Trois tournois seront organisés par le FAVB sur un terrain neutre :
 - 1^{ER} tournoi : REGION BATNA: 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} journée du calendrier.
 - 2^{ème} tournoi : REGION OUEST MOSTAGANEM : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} journée du calendrier.
 - 3^{ème} tournoi : ALGER: 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} journée du calendrier.
- Les équipes classées avant dernière et dernière, rétrograderont en nationale Une B.

ARTICLE 7

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : moins 1 point en plus d'une amende.

ARTICLE 8

En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnés.
- Du set avérage général (Quotient)
- Du point avérage général (Quotient)
- Du set avérage particulier (Quotient)
- Du point avérage particulier (Quotient)

ARTICLE 9

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevant.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevante.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevante.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante est dans l'obligation de changer de maillots.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

ARTICLE 10

Seules les athlètes dûment licenciés et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- **Les équipes doivent être constituées de Dix Athlètes au moins et de Douze au plus (Article 107 alinéa 11 des Règlements généraux)sauf pour les tournois.**
- *L'entraîneur.*
- *L'entraîneur adjoint.*
- *2^{ème} entraîneur adjoint.*
- *Le médecin agréé par la FAVB.*
- *Le kinésithérapeute Ou soigneur.*

ARTICLE 11

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya et doivent participer aux championnats (challenge et challenge promotionnel), et tournois Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats (challenge et challenge Promotionnel) Wilaya sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National Une << A >>.

REMARQUE

Les ligues de wilaya doivent informer immédiatement par Email, ou lettre recommandée à la FAVB, après l'homologation définitive du forfait enregistré ou d'un abandon dans leur championnat.

ARTICLE 12

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre, ou maintien dans la division concernée, ou le droit de Qualification à une phase, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

ARTICLE 13

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres,sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club (Article 107 Alinéa 5) et un avis de virement (conformément au barème financier).

ARTICLE 14

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission d'email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

ARTICLE 15

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

ARTICLE 16

L'Adresse Electronique(EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

ARTICLE 17

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

ARTICLE 18

Lors des tournois, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou à défaut sur la première feuille de match 14 joueurs au maximum peuvent participer au tournoi dans la même catégorie.

Lors d'un tournoi, l'association absente au premier match est déclarée forfait pour la suite du tournoi.

Le forfait de l'association au cours du tournoi entraîne le forfait général à ce tournoi, de plus une amende sera infligée à l'association concernée, ce forfait sera comptabilisé comme un seul forfait (conformément aux règlements généraux) article 120.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

CALENDRIER DES COMPETITIONS DE LA NATIONALE UNE A SENIORS HOMMES

JOURNEES	RENCONTRES					JOURNEES
<i>1ERE</i> 12-13 /09/14	<i>NRBBA-OEK</i>	<i>ESS*-WAT</i>	<i>MBB-POC</i>	<i>GSP-OMK</i>	<i>ASVB-EFAA</i>	<i>10EME</i> 19-20/12/14
<i>2EME</i> 19-20/09/14	<i>OEK-EFAA</i>	<i>OMK-ASVB</i>	<i>POC-GSP</i>	<i>WAT-MBB</i>	<i>NRBBA-ESS*</i>	<i>11EME</i> 26-27/12/14
<i>3EME</i> 26-27/09/14	<i>ESS*-OEK</i>	<i>MBB-NRBBA</i>	<i>GSP-WAT</i>	<i>ASVB-POC</i>	<i>EFAA-OMK</i>	<i>12EME</i> 02-03/01/15
<i>4EME</i> 03-04/10/14	<i>OEK-OMK</i>	<i>POC-EFAA</i>	<i>WAT-ASVB</i>	<i>NRBBA-GSP</i>	<i>ESS*-MBB</i>	<i>13EME</i> 16-17/01/15
<i>5EME</i> 10-11/10/14	<i>MBB-OEK</i>	<i>GSP-ESS*</i>	<i>ASVB-NRBBA</i>	<i>EFAA-WAT</i>	<i>OMK-POC</i>	<i>14EME</i> 30-31/01/15
<i>6EME</i> 17-18/10/14	<i>OEK-POC</i>	<i>WAT-OMK</i>	<i>NRBBA-EFAA</i>	<i>ESS*-ASVB</i>	<i>MBB-GSP</i>	<i>15EME</i> 06-07/02/15
<i>7EME</i> 31/1/10/11/14	<i>GSP-OEK</i>	<i>ASVB-MBB</i>	<i>EFAA-ESS*</i>	<i>OMK-NRBBA</i>	<i>POC-WAT</i>	<i>16EME</i> 03-04/03/15
<i>8EME</i> 05-06/12/14	<i>OEK-WAT</i>	<i>NRBBA-POC</i>	<i>ESS*-OMK</i>	<i>MBB-EFAA</i>	<i>GSP-ASVB</i>	<i>17EME</i> 10-11/04/15
<i>9EME</i> 12-13/12/14	<i>ASVB-OEK</i>	<i>EFAA-GSP</i>	<i>OMK-MBB</i>	<i>POC-ESS*</i>	<i>WAT-NRBBA</i>	<i>18EME</i> 17-18/04/15

PREMIER TOURNOI : REGION EST (BATNA)

7^{ème} - 8^{ème} - 9^{ème} Journées

<i>Jeudi 23/10/2014</i>	<i>GSP-OEK</i>	<i>ASVB-MBB</i>	<i>EFAA-ESS*</i>	<i>OMK-NRBBA</i>	<i>POC-WAT</i>
<i>Vendredi 24/10/2014</i>	<i>OEK-WAT</i>	<i>NRBBA-POC</i>	<i>ESS*-OMK</i>	<i>MBB-EFAA</i>	<i>GSP-ASVB</i>
<i>Samedi 25/10/2014</i>	<i>ASVB-OEK</i>	<i>EFAA-GSP</i>	<i>OMK-MBB</i>	<i>POC-ESS*</i>	<i>WAT-NRBBA</i>

DEUXIEME TOURNOI : REGION OUEST (MOSTAGANEM)

1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème} Journées.

<i>Jeudi 08/01/2015</i>	<i>NRBBA-OEK</i>	<i>ESS*-WAT</i>	<i>MBB-POC</i>	<i>GSP-OMK</i>	<i>ASVB-EFAA</i>
<i>Vendredi 09/01/2015</i>	<i>OEK-EFAA</i>	<i>OMK-ASVB</i>	<i>POC-GSP</i>	<i>WAT-MBB</i>	<i>NRBBA-ESS*</i>
<i>Samedi 10/01/2015</i>	<i>ESS*-OEK</i>	<i>MBB-NRBBA</i>	<i>GSP-WAT</i>	<i>ASVB-POC</i>	<i>EFAA-OMK</i>

TROISIEME TOURNOI : ALGER

4^{ème} - 5^{ème} - 6^{ème} Journées.

<i>Jeudi 23/04/2015</i>	<i>OEK-OMK</i>	<i>POC-EFAA</i>	<i>WAT-ASVB</i>	<i>NRBBA-GSP</i>	<i>ESS*-MBB</i>
<i>Vendredi 24/04/2015</i>	<i>MBB-OEK</i>	<i>GSP-ESS*</i>	<i>ASVB-NRBBA</i>	<i>EFAA-WAT</i>	<i>OMK-POC</i>
<i>Samedi 25/04/2015</i>	<i>OEK-POC</i>	<i>WAT-OMK</i>	<i>NRBBA-EFAA</i>	<i>ESS*-ASVB</i>	<i>MBB-GSP</i>

GUIDE NATIONAL 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE UNE <<A>> - DAMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée <<Nationale Une A >>, est organisée par la FAVB pour la saison 2014/2015

ARTICLE 2

La Nationale Une A séniors dames est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 2 des règlements généraux.

ARTICLE 3

La Nationale Une A séniors dames regroupe dix (10) équipes en poule unique.

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger, en prenant en considération le classement final de la saison précédente.

ARTICLE 5

La poule est constituée comme suit :

1-GSP

2-MB BEJAIA

3-NR CHLEF

4-ASWBEJAIA

5-WAT LEMCEN

6-SEDDOUK VB

7-NC BEJAIA

8-WOCHLEF

9-RCBEJAIA

10-ASVBLIDA

ARTICLE 6

le championnat se déroulera en aller et retour, à l'issue duquel un classement de la 1^{ère} à la 10^{ème} place sera établi.

- L'équipe classée 1^{ère} sera déclarée championne d'Algérie et participera au championnat d'Afrique.
- Les équipes classées avant dernière et dernières rétrograderont en nationale Une B.

ARTICLE 7

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : moins 1 point en plus d'une amende.

ARTICLE 8

En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :

- Du Nombre de rencontres gagnés.
- Du set avéragé général (Quotient)
- Du point avéragé général (Quotient)
- Du set avéragé particulier (Quotient)
- Du point avéragé particulier (Quotient)

ARTICLE 9

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les Règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevante.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe qui recevante.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevante
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante est dans l'obligation de changer de maillots.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

ARTICLE 10

Seules les athlètes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- **Les équipes doivent être constituées de huit Athlètes au moins et de Douze au plus (Article 107 alinéa 11 des Règlements généraux).**
- *L'entraîneur.*
- *L'entraîneur adjoint.*
- *2^{ème} entraîneur adjoint.*
- *Le médecin agréé par la FAVB.*
- *Le kinésithérapeute Ou soigneur.*

ARTICLE 11

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya et doivent participer aux championnats (challenge et challenge promotionnel), et tournois Ecoles, Benjamines, Minimes filles, Cadettes, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats (challenge et challenge Promotionnel) Wilaya sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National Une << A >>.

REMARQUE

Les ligues de wilaya et régionales doivent informer immédiatement par Email, lettre recommandée la FAVB, après l'homologation définitif du forfait enregistré ou de l'abandon dans leur championnat.

ARTICLE 12

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre, du maintien dans la division concernée, ou le droit de qualification à une phase, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

ARTICLE 13

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club (Article 107 Alinéa 5) et un avis de virement (conformément au barème financier).

ARTICLE 14

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission d'email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

ARTICLE 15

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la Réglementation.

ARTICLE 16

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

ARTICLE 17

L'Adresse Electronique(EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, et ceci afin de faciliter la communication.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

CALENDRIER DES COMPETITIONS DE LA NATIONALE UNE A SENIORS DAMES

JOURNEES	RENCONTRES					JOURNEES
<i>1ERE</i> 19-20/09/14	<i>GSP-ASVB</i>	<i>MBB-RCB</i>	<i>NRC-WOC</i>	<i>ASWB-NCB</i>	<i>WAT-SVB</i>	<i>10EME</i> 05-06/12/14
<i>2EME</i> 26-27/09/14	<i>ASVB-SVB</i>	<i>NCB-WAT</i>	<i>WOC-ASWB</i>	<i>RCB-NRC</i>	<i>GSP-MBB</i>	<i>11EME</i> 12-13/12/14
<i>3EME</i> 3-4/10/14	<i>MBB-ASVB</i>	<i>NRC-GSP</i>	<i>ASWB-RCB</i>	<i>WAT-WOC</i>	<i>SVB-NCB</i>	<i>12EME</i> 02-03/01/15
<i>4EME</i> 10-11/10 /14	<i>ASVB-NCB</i>	<i>WOC-SVB</i>	<i>RCB-WAT</i>	<i>GSP- ASWB</i>	<i>MBB-NRC</i>	<i>13EME</i> 09-10/01/15
<i>5EME</i> 17-18 /10/14	<i>NRC-ASVB</i>	<i>ASWB-MBB</i>	<i>WAT -GSP</i>	<i>SVB-RCB</i>	<i>NCB-WOC</i>	<i>14EME</i> 16-17/01/15
<i>6EME</i> 07-08/11/14	<i>ASVB-WOC</i>	<i>SVB-NCB</i>	<i>GSP-SVB</i>	<i>MBB-WAT</i>	<i>NRC-ASWB</i>	<i>15EME</i> 23-24/01/15
<i>7EME</i> 14-15/11/14	<i>ASWB-ASVB</i>	<i>WAT-NRC</i>	<i>SVB-MBB</i>	<i>NCB-GSP</i>	<i>WOC-RCB</i>	<i>16EME</i> 06-07/03/15
<i>8EME</i> 21-22/11/14	<i>ASVB-RCB</i>	<i>GSP-WOC</i>	<i>MBB-NCB</i>	<i>NRC-SVB</i>	<i>ASWB-WAT</i>	<i>17EME</i> 20-21/03/15
<i>9EME</i> 28-29/11/14	<i>WAT-ASVB</i>	<i>SVB-ASWB</i>	<i>NCB-NRC</i>	<i>WOC-MBB</i>	<i>RCB -GSP</i>	<i>18EME</i> 03-04/04/15

GUIDE NATIONAL 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE UNE <> SENIORS HOMMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée <<Nationale Une B >>, est organisée par la FAVB pour la saison 2014/2015.

ARTICLE 2

La Nationale Une B est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 2 des règlements généraux.

ARTICLE 3

La Nationale Une B regroupe douze (12) équipes réparties en deux poules, selon la situation géographique de chaque club.

- **POULE CENTRE EST et POULE CENTRE OUEST.**

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger, en prenant en considération le classement final de la saison précédente.

ARTICLE 5

La constitution des poules :

POULE CENTRE EST

1-ITRSETIF

2-RCM'SILA

3-NCBEJAIA

4-HAMRANNABA

5-JMBATNA

6-ESTADJENANT

POULE CENTRE OUEST

1-ESBETHIOUA

2-WOROUIBA

3-IBMETLILI CHAAMBA

4-MCBLAGHOAT

5-NZERROUAK

6-MRHASSI BOUNIF

ARTICLE 6

Le championnat se déroulera comme suit :

La première phase : chaque poule disputera un championnat de 10 journées en aller et retour, à l'issue duquel un classement de la 1^{ère} à la 6^{ème} place sera établi.

- Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place des deux poules, composeront la poule du titre.
- Les équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place des deux poules, composeront la poule de relégation.

La deuxième phase : elle se disputera en aller et retour:

- Un tirage au sort sera effectué pour l'établissement du programme de la deuxième phase.
- Les 6 équipes de la poule du titre disputeront un championnat de 10 journées, en aller et retour, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} accéderont en nationale Une A
- Les 6 équipes de la poule de relégation disputeront un championnat de 10 journées, en aller et retour, les équipes classées avant dernière et dernière rétrograderont en wilaya.
- la deuxième phase se disputera sans le cumul des points de la première phase.

ARTICLE 7

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : moins 1 point en plus d'une amende.

ARTICLE 8

En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :

Nombre de rencontres gagnées

- Du set avéragé général (Quotient)
- Du point avéragé général (Quotient)
- Du set avéragé particulier (Quotient)
- Du point avéragé particulier (Quotient)

GUIDE NATIONAL 2014-2015

ARTICLE 9

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevante.
- Plaquettes de changement.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas où il y a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante procédera au changement de maillots.

ARTICLE 10

Seules les athlètes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- **Les équipes doivent être constituées de dix Athlètes au moins et de Douze au plus (Article 107 alinéa 1 des Règlements généraux).**
- L'entraîneur.
- L'entraîneur adjoint.
- 2^{ème} entraîneur adjoint.
- Médecin agréé par la FAVB.
- Le kinésithérapeute ou soigneur agréé par la FAVB.

ARTICLE 11

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya et doivent participer aux championnats (challenge et promotionnel), et tournois Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait, dans les Championnats (challenge et Promotionnel) Wilaya sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National Une <>.

REMARQUE

Les ligues de wilaya et régionales doivent informer immédiatement par Email, et lettre recommandée la FAVB, après l'homologation définitif du forfait enregistré ou de l'abandon dans leur championnat.

ARTICLE 12

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre ou du maintien dans la division concernée, ou le droit de qualification à une phase, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

ARTICLE 13

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club (Article 107 Alinéa 5) et un avis de virement (conformément au barème financier).

ARTICLE 14

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission de l'email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

ARTICLE 15

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

ARTICLE 16

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

ARTICLE 17

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

CALENDRIER DU CHAMPIONNAT

PREMIERE PHASE

POULE CENTRE EST

ALLER	RENCONTRES			RETOUR
1ERE JOURNEE 26-27/09/14	ITRS-EST	RCM -JMB	NCB- HAMRA	6EME JOURNEE 07-08/11/14
2EME JOURNEE 03-04/10/14	EST-HAMRA	JMB- NCB	ITRS- RCM	7EME JOURNEE 14-15/11/14
3EME JOURNEE 10-11 /10/14	RCM-EST	NCB- ITRS	HAMRA -JMB	8EME JOURNEE 28-29/11/14
4EME JOURNEE 17-18/10/14	EST-JMB	ITRS- HAMRA	RCM- NCB	9EME JOURNEE 05-06/12/14
5EME JOURNEE 24-25/10/14	NCB-EST	HAMRA- RCM	JMB -ITRS	10EME JOURNEE 19-20/12/14

POULE CENTRE EST

ALLER	RENCONTRES			RETOUR
1ERE JOURNEE 26-27/09/14	ESB-MRHB	WOR- NZ	IBMC- MCBL	6EME JOURNEE 07-08/11/14
2EME JOURNEE 03-04/10/14	MRHB-MCBL	NZ -IBMC	ESB- WOR	7EME JOURNEE 14-15/11/14
3EME JOURNEE 10-11 /10/14	WOR-MRHB	IBMC- ESB	MCBL- NZ	8EME JOURNEE 28-29/11/14
4EME JOURNEE 17-18/10/14	MRHB-NZ	ESB- MCBL	WOR -IBMC	9EME JOURNEE 05-06/12/14
5EME JOURNEE 24-25/10/14	IBMC-MRHB	MCBL -WOR	NZ -ESB	10EME JOURNEE 19-20/12/14

DEUXIEME PHASE(Après tirage au sort)

POULE TITRE

ALLER	RENCONTRES			RETOUR
1ERE JOURNEE 2-3 /01/ 15	1 ^{er} /6 ^{ème}	2 ^{ème} /5 ^{ème}	3 ^{ème} /4 ^{ème}	6EME JOURNEE 27-28 /02 /15
2EME JOURNEE 09-10 /01/ 15	6 ^{ème} /4 ^{ème}	5 ^{ème} /3 ^{ème}	1 ^{er} /2 ^{ème}	7EME JOURNEE 13-14 /03 /15
3EME JOURNEE 16-17 /01/ 15	2 ^{ème} /6 ^{ème}	3 ^{ème} /1 ^{er}	4 ^{ème} /5 ^{ème}	8EME JOURNEE 20-21 /03/ 15
4EME JOURNEE 30-31 /01/ 15	6 ^{ème} /5 ^{ème}	1 ^{er} /4 ^{ème}	3 ^{ème} /4 ^{ème}	9EME JOURNEE 27-28 /03/ 15
5EME JOURNEE 06-07 /02 /15	3 ^{ème} /6 ^{ème}	4 ^{ème} /2 ^{ème}	5 ^{ème} /1 ^{er}	10EME JOURNEE 03-04 /04/ 2015

POULE RELEGATION

ALLER	RENCONTRES			RETOUR
1ERE JOURNEE 2-3/01/15	1 ^{er} /6 ^{ème}	2 ^{ème} /5 ^{ème}	3 ^{ème} /4 ^{ème}	6EME JOURNEE 27-28 /02 /15
2EME JOURNEE 09-10/01/15	6 ^{ème} /4 ^{ème}	5 ^{ème} /3 ^{ème}	1 ^{er} /2 ^{ème}	7EME JOURNEE 13-14 /03 /15
3EME JOURNEE 16-17 /01/15	2 ^{ème} /6 ^{ème}	3 ^{ème} /1 ^{er}	4 ^{ème} /5 ^{ème}	8EME JOURNEE 20-21 /03/ 15
4EME JOURNEE 30-31/01/15	6 ^{ème} /5 ^{ème}	1 ^{er} /4 ^{ème}	3 ^{ème} /4 ^{ème}	9EME JOURNEE 27-28 /03/ 15
5EME JOURNEE 06-07/02/15	3 ^{ème} /6 ^{ème}	4 ^{ème} /2 ^{ème}	5 ^{ème} /1 ^{er}	10EME JOURNEE 03-04 /04/ 2015

GUIDE NATIONAL 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE UNE <> - SENIORS DAMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée Championnat National Une B Séniors Dames est organisée par la FAVB.

ARTICLE 2

La Nationale Une B est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs et financiers vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées et dans le respect de l'article 2 des règlements généraux.

ARTICLE 3

Cette compétition est gérée par les ligues wilaya :

- LIGUE DE TIZI OUZOU
- LIGUE D'ORAN
- LIGUE DE BEJAIA

Les frais des droits d'engagement annuel, sont arrêtés sur proposition des ligues, après approbation de la FAVB.

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe.

Chaque ligue organisera son championnat en fonction du nombre d'équipes engagées, la composition définitive des poules doit se faire après approbation de la FAVB.

ARTICLE 5

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : moins 1 point, en plus d'une amende.

ARTICLE 6

En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées
- Du set avérage général (Quotient).
- Du point avérage général (Quotient).
- Du set avérage particulier (Quotient).
- Du point avérage particulier (Quotient).

ARTICLE 7

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe qui reçoit.
- Plaquettes de changement.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe qui reçoit.
- Dans le cas où il y a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevant procédera au Changement de maillots.

ARTICLE 8

Seules les athlètes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les équipes doivent être constituées de huit Athlètes au moins et de Douze au plus (Article 112 alinéa 11 des Règlements généraux)
- L'entraîneur.
- L'entraîneur adjoint.
- 2^{ème} entraîneur adjoint.
- Le kinésithérapeute ou le soigneur agréé par la FAVB.

ARTICLE 9

Les équipes de cette division doivent participer aux championnats (challenge et challenge promotionnel), et tournois Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadettes, chaque forfait, dans les Championnats (challenge et challenge Promotionnel) Wilaya sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National Une <>.

ARTICLE 10

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre ou du maintien dans la division concernée, ou le droit de qualification à une phase, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

ARTICLE 11

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club (Article 112 Alinéa 5) et un avis de virement (conformément au barème financier).

ARTICLE 12

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission par email relève de la responsabilité des clubs et non de la ligue.

ARTICLE 13

Les clubs doivent s'acquitter des amendes à la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

ARTICLE 14

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

ARTICLE 15

Les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

ARTICLE 16

COMPOSITION DESPOULES DE LIGUE WILAYA

LIGUE DE TIZI OUZOU D'ORAN

1-RIJALGER 1-CRB TOUJDA
2-RUBEN AKNOUN 2-OS TICHY
3-USFDELLYS
4-MB BOUIRA
5-LAKHDARIA
6-GS CHLEF
7-WAIN TAYA
8- AC TIZI OUZOU8-USAKBOU
9-JS AZAZGA
10-CNSF LAGHOUAT

LIGUE DE BEJAIA

1-CRB TOUDJA
2-OSTICHY
3-USC AOKAS
4-WABEJAIA
5-AHLY JIJEL
6-S AIN SMARA
7-OMCONSTANTINE
8-USPAKBOU

LIGUE

1-NRC ORAN
2-ATM AIN TURK
3-CSA 20 AOUT SAIDA
4-AFAK EL BAYADH
5-JRB TLEMCEN

NB : La composition ou la recomposition des poules reste ouverte conformément à l'article 04 des présents règlements.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT NATIONAL DEUX DES SENIORS HOMMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée Championnat national deux «Séniors Hommes», est organisée par la FAVB et gérée par les ligues wilaya.

ARTICLE 2

Le Championnat National deux est ouvert aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratif et financier vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées, et dans le respect de l'article 2 des Règlements Généraux.

ARTICLE 3

Cette compétition est gérée par les ligues wilaya :

1-LIGUE DE BATNA

2-LIGUE CONSTATINE

3-LIGUE DE GHARDAIA

4-LIGUE D'ORAN

5-LIGUE DE DJELFA

6-LIGUE D'ALGER

7-LIGUE DE SETIF

Les frais des droits d'engagement annuel, sont arrêtés sur proposition des ligues, après approbation de la FAVB.

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe.

ARTICLE 5

Chaque ligue organisera son championnat en fonction du nombre d'équipes engagées, la composition définitive des poules doit se faire après approbation de la FAVB.

ARTICLE 6

L'engagement des jeunes catégories au niveau des ligues wilaya est obligatoire pour les équipes engagées en division deux, l'inexistence, l'abandon des championnats des jeunes catégories en cours de saison, entraîne automatiquement la perte des droits à la participation au tournoi d'accession en Nationale 1B.

NB / Les Ligues Wilaya doivent informer immédiatement par email ou lettre recommandée la FAVB, après l'homologation définitive du forfait enregistré ou de l'abandon dans leur championnat.

ARTICLE 7

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB.

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : -1 point en plus d'une amende.

ARTICLE 8

En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :

Du nombre de rencontres gagnées

- Du set avérage général (Quotient)
- Du point avérage général (Quotient)
- Du set avérage particulier (Quotient)
- Du point avérage particulier (Quotient)

ARTICLE 9

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevante.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas où il y a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevant procédera au Changement de maillots.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

ARTICLE 10

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- Les équipes doivent être constituées de huit Athlètes au moins et de Douze au plus (Article 107 alinéa 11 des Règlements généraux)
- L'entraîneur.
- L'entraîneur adjoint.
- 2^{ème} entraîneur adjoint.

Le kinésithérapeute ou le soigneur agréé par la FAVB.

ARTICLE 11

L'adresse électronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

ARTICLE 12

COMPOSITION DES POULES DE LIGUE WILAYA

LIGUE DE BATNA

- 1-CAS THENIET EL ABED
- 2-OUED TAGHIA
- 3-CRB MEROUANA
- 4-CRB AIN TOUTA
- 5- O EL OUED
- 6-NH KHELIFA
- 7-NRB OUERMES
- 8-ESB ROBBAH
- 9-US BISKRA
- 10- M TOLGA
- 11-CRB LIOUA

LIGUE DE CONSTANTINE

- 1-J SKIKDA
- 2-AJ KHROUB
- 3-O DIDOUCHE MOURAD
- 4-S AIN SMARA
- 5-CAC COSTANTINE
- 6-NA SOUK AHRAS
- 7-SO KHROUB
- 8-HR OUED ZENATI
- 9-WNM TEBESSA

LIGUE DE DJELFA

- 1-ES DJELFA
- 2-PC DJELFA
- 3-ES HASSI BAHBAH
- 4-CRB AIN OUSSARA
- 5-ESC MEDEA
- 6-CRB OMARIA
- 7-CRB BENI SLIMANE
- 8-AMEL MESSAD
- 9-CHABAB AIN EL IBELI
- 10- EL ASSAFIA

LIGUE D'ALGER

- 1-RAMA EL MOURADIA
- 2-NOR EGHAIA
- 3-NA HUSSEIN DEY
- 4-NRB HAMMAMET
- 5-ASJ EL KERMA
- 6-MB BOUIRA
- 7-RC ARBA
- 8-JSC MAATKA8- MT AIN EL KEBIRA
- 9-AMEL GOURAYA
- 10-JSES MESSELMOUN
- 11-CRB CHLEF

LIGUE DE GHARDAIA

- 1-NRHM BERRIANE
- 2-ESSALEM METLILI
- 3-CRB BOUNOURA
- 4-CSR GUERARA
- 5-CSO ZELFANA
- 6-NRB TOUGGOURT
- 7- CBOUNOURA

LIGUE DE SETIF

NATIONALE 2

- 1-JSC OULAD ADOUANE
- 2-CS SETIF
- 3-NS RAS EL MA
- 4-ES M'SILA
- 5- HR AIN ARNAT
- 6-JSB IGHAM
- 7-WO TAHER

NATIONALE 3

- 1-MSA AIN LAHDJAR
- 2-JSB BAIDA (BBA)
- 3-CSA AIN ABESSA
- 4-USJ BENI OUCINE
- 5-AC M'SILA

LIGUE D'ORAN

- 1-MC OUED TARIA
- 2-NRC ORAN
- 3-RM ARZEW
- 4-CA NEDROMA
- 5-ATM AIN TURC
- 6-MB SAIDA
- 7-ASMG MERS EL HADJADJ
- 8-NRB HASSI MAAMECHE

NATIONALE 3

- 1-OB EL BAYADH
- 2-MC EL BAYADH
- 3-ETAHADI MOHAMADIA
- 4-OC SAIDA
- 5-OMVB MECHERIA

NB : La composition ou la reconstitution des poules reste ouverte conformément à l'article 05 des présents règlements.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF DE LA COUPE D'ALGERIE TOUTES CATEGORIES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée coupe d'Algérie est organisée par la FAVB.

ARTICLE 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et à ses structures décentralisées. Ces associations doivent être en règle vis-à-vis de celles-ci, La formule utilisée est « élimination direct », tout forfait à partir du tour fédéral, entrainera une pénalité et l'équipe sera déclarée forfait pour la saison 2014/2015

ARTICLE 3

Cette compétition est réservée aux catégories suivantes :

- **Masculine** : 04 catégories (Minimes – Cadets – Juniors – Séniors)
- **Féminines** : 04 catégories (Minimes – Cadettes – Juniors -Séniors)

ARTICLE 4

Séniors Hommes :

- Les 7 ligues wilayaen charge de faire jouer les tours préliminaires de la coupe d'Algérie, transmettront leurs représentants à la FAVB.
- Les 12 équipes de la NIB, et les 7équipes issues des ligues wilaya, disputeront les tours préliminaires d'où se qualifieront 6équipes qui s'ajouteront aux 10équipes de la NIA, pour disputer les 1/8 de finales

ARTICLE 5

- Les rencontres se joueront sur terrain neutre, le club premier tiré fournira la feuille de match, le tableau de marque et prendra en charge les frais du service d'ordre dont elle s'acquittera sur place.
- Lors des rencontres de coupe d'Algérie des seniors hommes et dames, Le club premier cité mettra à la disposition des arbitres, les drapeaux de juge de ligne.

ARTICLE 6

Les ligues sont tenues de transmettre les qualifiés conformément au calendrier administratif.

CATEGORIES MASCULINES

- **Séniors Hommes**
 - **Phase Wilaya** : Transmission des équipes qualifiées à la FAVB le 02 /11/ 2014 par email.

REMARQUE : les équipes qualifiées au tour préliminaire issues des divisions deux doivent transmettre à la FAVB le récépissé de paiement des droits de participation à la coupe d'Algérie qui s'élèvent à 10 000 DA avant le mercredi 05 Novembre 2014, faute de quoi elles ne seront pas autorisées à prendre part à la coupe d'Algérie .

- **Minimes, Cadets et Juniors :**
 - Transmission des qualifiés par les ligues wilaya a la FAVB le 23 /11/2014 par EMAIL.
 - 23 équipes disputeront un tour préliminaire, pour accéder au 1/8 de finale de la coupe d'Algérie
 - Tour préliminaire le 26-27 /12/2014
 - **CATEGORIES FEMININES**
- **Séniors Dames :**
 - Engagement au niveau de la FAVB le 23 /10/ 2014 par EMAIL.
- **Minimes cadettes et juniors filles :**
 - Engagement au niveau de la FAVB le 23 /10/ 2014 par EMAIL.

Remarque : **L'engagement** des séniors dames et des jeunes catégories féminines dont les équipes ne sont pas affiliées à la FAVB, doit être envoyé avec un récépissé de paiement des droits d'engagement, faute de quoi elles ne seront pas autorisées à prendre part à la coupe d'Algérie.

- Seniors dames : 10 000 DA.
- Minimes filles : 2 000DA.
- Cadettes : 2 000 DA.

ARTICLE 7

L'organisation des tours des catégories féminines se fera en fonction du nombre des équipes engagées auprès de la FAVB.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

ARTICLE 8

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB .ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Ballons officiels de la compétition :
 - Séniors Hommes : MVA 200.
 - Séniors Dames : MVA 200.
- Jeunes catégories : Ballons homologuées par la FIVB.
- Tableau de marque, Feuille de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement fournies par chaque équipe.
- Ramasseurs de balles, tiges et toises pour les Séniors Hommes et Dames sont à la charge de la ligue organisatrice.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe citée en deuxième procédera au changement de maillots.

ARTICLE 9

Les vainqueurs de la coupe d'Algérie dans les différentes catégories se verront attribuer un trophée à titre définitif.

Pour les Séniors Hommes et Juniors/Séniors Dames : **LES VAINQUEURS SERONT QUALIFIES A LA COUPE ARABE.**

ARTICLE 10

A partir des huitièmes de finale, pour les Minimes, Cadets et Juniors Garçons ainsi que pour les Minimes Filles et Cadettes, l'équipe doit présenter :

- Carte nationale d'identité, Permis de conduire ou Passeport.

ARTICLE 11

L'utilisation du joueur libero dans les catégories minimes garçons et minimes filles est interdite.

ARTICLE 12

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

CATEGORIES D'AGE ET HAUTEUR DU FILET

GARCONS				
CATEGORIES	AGE	ANNEES DE PRATIQUE	HAUTEUR DU FILET	OBSERVATIONS
JUNIORS	Moins de 21 ans	19 / 20 ans Nés en 1995 et 1996	243 cm	
CADETS	Moins de 19 ans	17 / 18 ans Nés en 1997 et 1998	243 cm	
MINIMES	Moins de 17 ans	15 / 16 ans Nés en 1999 et 2000	235 cm	
BENJAMINS	Moins de 15 ans	13 / 14 ans Nés en 2001 et 2002	220 cm	Mini volley « 4vs4 » « 6vs6 »
ECOLES	Moins de 13 ans	11 / 12 ans Nés en 2003, 2004 et 2005	200 cm	Mini volley « 2vs2 » « 3vs3 » « 4vs4 » Jeux éducatifs
FILLES				
CATEGORIES	AGE	ANNEES DE PRATIQUE	HAUTEUR DU FILET	OBSERVATIONS
JUNIORS	Moins de 20 ans	18 / 19 ans Nés en 1995 et 1996	224 cm	
CADETTES	Moins de 18 ans	15/16/ 17 ans Nés en 1997, 1998, 1999	224 cm	
MINIMES	Moins de 15 ans	13 / 14 ans Nés en 2000, 2001 et 2002	215 cm	
BENJAMINES	Moins de 13 ans	11 / 12 ans Nés en 2003 et 2004	200 cm	Mini volley « 4vs4 » « 6vs6 »
ECOLES	Moins de 11 ans	8 / 9 / 10 ans Nés en 2005 et 2006 et 2007	200 cm	Mini volley « 2vs2 » « 3vs3 » « 4vs4 » Jeux éducatifs

Remarque :

Pour la saison sportive 2014/2015, la catégorie d'âge des cadettes filles reste inchangée par rapport à la saison précédente afin d'éviter toute déperdition de cette catégorie et la mise en place réelle de la catégorie juniors filles.
Aussi la catégorie minime fille passera à trois années.

**QUOTA DES QUALIFIES AUX TOURS INTER LIGUES
DE LA COUPE D'ALGERIE, DU CHALLENGE NATIONAL,
ET DU CHALLENGE NATIONAL PROMOTIONNEL**

ILLIZI	<u>01</u>
GHARDAIA	<u>01</u>
LAGHOUAT (ELBAYADH – DJELFA)	<u>01</u>
ORAN (RELIZANE – MOSTAGANEM)	<u>01</u>
SAIDA (MASCARA – NAAMA)	<u>01</u>
TIARET (TISSEMSILT)	<u>01</u>
TLEMCEN (SIDI BELABBES – AIN TEMOUCHENT)	<u>01</u>
BLIDA (CHLEF – TIPAZA)	<u>01</u>
MEDEA	<u>01</u>
ALGER	<u>02</u>
TIZI-OUZOU (BOUMERDES- BOUIRA)	<u>01</u>
BEJAIA (JIJEL)	<u>02</u>
SETIF (BORDJ BOU ARRERIDJ – M'SILA)	<u>02</u>
CONSTANTINE (BISKRA)	<u>01</u>
ANNABA (TEBESSA- GUELMA –SKIKDA- SOUK AHRAS)	<u>01</u>
BATNA (OUM EL BOUAGHI)	<u>01</u>
MILA	<u>01</u>
EL OUED	<u>01</u>

GUIDE NATIONAL 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI D'ACCESSION EN NATIONALE UNE A SENIORS DAMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée <<Tournoi d'accession>> en Nationale Une A Séniors DAMES est organisée par la FAVB, pour la saison sportive 2014/2015.

ARTICLE 2

Les 3 équipes classées 1^{eres} de leur championnats respectifs Disputeront le tournoi d'accession sous forme de championnat en aller simple.

Les 2 équipes classées 1^{er} et 2eme accèderont en Nationale Une A dans le respect du cahier des charges.

- Le tirage au sort sera effectué au siège de la FAVB.

ARTICLE 3

L'ordre de désignation des rencontres pour le tournoi d'accession se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe lors du tirage au sort.

ARTICLE 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1point pour le perdant.

ARTICLE 5

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte et par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées
- Set avérage général << Quotient >>
- Points avérage général << Quotient >>
- Set avérage particulier << Quotient >>
- Points avérage particulier << Quotient >>

ARTICLE 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe citée en 1^{er} procédera au Changement de maillots.

ARTICLE 7

Seules les personnes dûment licenciés et en tenues uniformes, sont admises sur le banc des remplaçants et dans l'aire de jeu à savoir :

- L'entraîneur.
- L'entraîneur adjoint.
- 2^{eme} entraîneur adjoint.
- Le kinésithérapeute. ou le soigneur agréé par la FAVB.

ARTICLE 8

Un joueur absent lors d'une journée, pourra prendre part au reste du tournoi, mais devra figurer au préalable sur la liste présentée par le club au début de la compétition. Les arbitres sont tenus de vérifier les listes et les licences avant le début de chaque rencontre.

ARTICLE 9

L'équipe utilisant un joueur <<LIBERO>> durant le tournoi, devra le mentionner sur la liste d'engagement présentée par le club lors de la 1ere journée. Le <libéro> évoluera durant toute la durée du tournoi uniquement à ce poste, et ne fera l'objet d'un changement qu'en cas de blessure, dans ce cas il sera permis le choix d'un autre joueur à ce poste.

ARTICLE 10

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entraînera automatiquement la perte du titre ou du maintien dans la division concernée, ou le droit de qualification à une phase, en plus des sanctions prévues par la réglementation conformément à l'article 2 des règlements généraux.

ARTICLE 11

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

ARTICLE 12

Les clubs participants au tournoi d'accession sont tenus de connaître et d'appliquer les règlements généraux sans réserves ni restriction

ARTICLE 13

Lors des tournois, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou à défaut sur la première feuille de match 14 joueurs au maximum peuvent participer au tournoi dans la même catégorie.

Lors d'un tournoi, l'association absente au premier match est déclarée forfait pour la suite du tournoi.

Le forfait de l'association au cours du tournoi entraîne le forfait général à ce tournoi, de plus une amende sera infligée à l'association concernée, ce forfait sera comptabilisé comme un seul forfait (conformément aux règlements généraux) article 120.

ARTICLE 14

- *Obligation de présentation de la pièce d'identité officielle (P.C ou CNI) avec la licence lors des tournois d'accession*
- *Listing avec cachet du club et visa de la ligue d'origine*
- *Présentation des licences plus pièce d'identité officielle plus listing à la CFRQD (03heures) avant le début du tournoi pour accréditation*
- *Les clubs sont accompagnés par des dirigeants ou managers licenciés avec visa de la structure où le club évolue*

GUIDE NATIONAL 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI D'ACCESSION EN NATIONALE UNE B SENIORS HOMMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée <<Tournoi d'accession>> en Nationale Une B Séniors Hommes est organisée par la FAVB, pour la saison sportive 2014/2015.

ARTICLE 2

Ce tournoi se déroulera avec huit équipes.

-Les sept équipes classées 1^{er} de leurs championnats de national 2 ; la huitième équipe sera le vainqueur du tournoi barrage Regroupant les sept (7) équipes classées deuxièmes du championnat nationale 2 Pour désigner les 8 équipes qui seront réparties, par tirage au sort, en 2 poules, et Disputeront 1 tournoi sous forme de championnat en aller simple.

-Les deux premières équipes de chaque poule disputeront une demi-finale (croisé).

- Les vainqueurs accéderont en Nationale Une B dans le respect du cahier des charges.

- Le tirage au sort sera effectué au siège de la FAVB.

ARTICLE 3

L'ordre de désignation des rencontres pour le tournoi d'accession se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe lors du tirage au sort.

ARTICLE 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.

ARTICLE 5

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte et par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées
- Set avérage général << Quotient >>
- Points avérage général << Quotient >>
- Set avérage particulier << Quotient >>
- Points avérage particulier << Quotient >>

ARTICLE 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas où il y a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevant procédera au
- Changement de maillots.

ARTICLE 7

Seules les personnes dûment licenciés et en tenues uniformes, sont admises sur le banc des remplaçants et dans l'aire de jeu à savoir :

- L'entraîneur.
- L'entraîneur adjoint.
- 2^{ème} entraîneur adjoint.
- Le kinésithérapeute.

ARTICLE 8

Un joueur absent lors d'une journée, pourra prendre part au reste du tournoi, mais devra figurer au préalable sur la liste présentée par le club au début de la compétition. Les arbitres sont tenus de vérifier les listes et les licences avant le début de chaque rencontre.

ARTICLE 9

L'équipe utilisant un joueur <LIBERO> durant le tournoi, devra le mentionner sur la liste d'engagement présentée par le club lors de la 1^{ere} journée. Le <libéro> évoluera durant toute la durée du tournoi uniquement à ce poste, et ne fera l'objet d'un changement qu'en cas de blessure, dans ce cas il sera permis le choix d'un autre joueur à ce poste.

ARTICLE 10

Le joueur <Libéro> doit porter un uniforme <chasuble> pour le Libéro nouvellement désigné, le maillot doit contraster nettement avec la couleur des maillots du reste de l'équipe. L'uniforme du Libéro peut avoir un dessein particulier, mais il doit être numéroté comme le reste de l'équipe.

ARTICLE 11

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la wilaya (conformément aux règlements généraux), un forfait ou un abandon de la compétition, au cours de la saison entraîne automatiquement le retrait des droits de participation au tournoi d'accession ou à l'accession.

ARTICLE 12

L'adresse Electronique <<EMAIL>> est obligatoire pour toutes les associations, et ceci afin de faciliter la communication.

ARTICLE 13

Les clubs participants au tournoi d'accession sont tenus de connaître et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

ARTICLE 14

- *Obligation de présentation de la pièce d'identité officielle (P.C ou CNI) avec la licence lors des tournois d'accession*
- *Listing avec cachet du club et visa de la ligue d'origine*
- *Présentation des licences plus pièce d'identité officielle plus listing à la CFRQD (03heures) avant le début du tournoi pour accréditation*
- *Les clubs sont accompagnés par des dirigeants ou managers licenciés avec visa de la structure où le club évolue*

ARTICLE 15

Lors des tournois, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou à défaut sur la première feuille de match peuvent participer au tournoi dans la même catégorie.

Lors d'un tournoi, l'association absente au premier match est déclarée forfait pour la suite du tournoi.

Le forfait de l'association au cours du tournoi entraîne le forfait général à ce tournoi, si ce dernier est un tournoi de classement (accession, qualification au tour suivant etc....), de plus une amende sera infligée à l'association concernée, ce forfait sera comptabilisé comme un seul forfait (conformément aux règlements généraux) article 120.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF DU CHALLENGE NATIONAL JEUNES

ARTICLE 1

La Fédération Algérienne de Volleyball organise pour la saison 2014/2015 un challenge National jeune.

ARTICLE 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et aux ligues, et en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées.

ARTICLE 3

- **Garçons** : Minimes / Cadets / Juniors
- **Filles** : Minimes / Cadettes

ARTICLE 4

La participation des CSA engagées en Division Nationale Une A et B, et Division Nationale Deux, dans les catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors <<Garçons et Filles>> est obligatoire (conformément à l'article 2 des règlements généraux). L'inexistence, le forfait ou l'abandon en cours de saison, entraîne automatiquement la perte des droits stipulés dans les règlements spécifiés de chaque compétition. Ces sanctions s'ajouteront à celles prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5

Cette compétition se déroulera en 4 phases :

- **1^{er}Phase wilaya** : Du 19-20/09/2014 au 9-10/01/2015 Cette compétition est gérée par les ligues wilaya, se déroulera sous forme étalée.
- **2^{eme}Phase inter ligue** : du 16-17/01/2015 au 28-29/03/2015 est gérée par les commissions techniques zonales se déroulera sous forme étalée et regroupera les champions des ligues wilaya conformément aux quotas arrêtés.
- **3^{eme} phase** : 17 – 18 /04/ 2015 est gérée par la FAVB et regroupera les représentants des inters ligues conformément aux quotas arrêtés.

Représentant est <Constantine>	Représentant centre est 1 <Bejaia>
Représentant ouest <Oran>	Représentant centre ouest 2 <Alger>
Représentant sud <Laghouat>	Représentant centre ouest 1 <Alger>
Représentant de la ligue extrême sud	Représentant centre est 2 <Bejaia>

- **4^{eme}Phase le National** : elle regroupera les quatre équipes qualifiées de la 3^{eme} phase, et le champion promotionnel, cette phase se déroulera sous forme de tournoi.

ARTICLE 6

Les ligues sont tenues de transmettre les équipes qualifiées conformément aux délais calendaires arrêtés.

ARTICLE 7

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque, feuille de match, tiges et toises fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.
Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe citée en premier procédera au changement de maillots.

ARTICLE 8

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises sur le banc des remplaçants, et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraîneur.
- L'entraîneur adjoint.
- Le 2^{ème} entraîneur adjoint
- Le medecin
- Le kinésithérapeute.

ARTICLE 9

La carte Nationale, le permis de conduire ou le passeport sont obligatoires à partir des phases inter ligues.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

ARTICLE 10

Les vainqueurs du Challenge National se verront attribuer un trophée à titre définitif et une récompense financière de notre partenaire ooredoo.

ARTICLE 11

L'utilisation du joueur libero dans les catégories minimales garçons et minimales filles est interdite.

ARTICLE 12

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF DU CHALLENGE NATIONAL PROMOTIONNEL JEUNES

ARTICLE 1

La Fédération Algérienne de Volleyball organise pour la saison 2014/2015 un Challenge National promotionnel jeunes

ARTICLE 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et aux ligues pôles, et en règle financière vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées.

ARTICLE 3

- **Garçons** : Minimes / Cadets / Juniors
- **Filles** : Minimes / Cadettes

ARTICLE 4

La participation des CSA engagées en Division Nationale Une A et B, et Division Nationale Deux, dans les catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors <<Garçons et Filles>> est obligatoire (conformément à l'article 2 des règlements généraux). L'inexistence, le forfait ou l'abandon en cours de saison, entraîne automatiquement la perte des droits stipulés dans les règlements spécifiés de chaque compétition. Ces sanctions s'ajouteront à celles prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5

Cette compétition se déroulera.

- **1^{er} phase du challenge national promotionnel** de la phase wilaya, regroupe les équipes non qualifiées au challenge national, se disputera du 16-17/01/2015 au 13-14/03/2015.
- **2^{eme} phase inter ligue** : du 20-21/03/2015 au 17-18/04/2015 est gérée par les commissions techniques zonales se déroulera sous forme étalée et conformément aux quotas arrêtés.
- **3^{eme} phase : 1 – 2 /05/2015** est gérée par la FAVB et regroupera les représentants des inters ligues.

Représentant est <Constantine>	Représentant centre est 1 <Bejaia>
Représentant ouest <Oran>	Représentant centre ouest 2 <Alger>
Représentant sud <Laghouat>	Représentant centre ouest 1 <Alger>
Représentant de la ligue extrême sud	Représentant centre est 2 <Bejaia>

- **4^{eme} Phase le Nationale** : elle regroupera les quatre équipes qualifiées de la 3^{eme} phase se déroulera en demi finale et finale, la désignation se fera par tirage au sort.

REMARQUE :

LES VAINQUEURS (TOUTES CATEGORIES) DU CHALLENGE NATIONAL PROMOTIONNEL, PARTICIPERONT AU CHALLENGE NATIONAL.

ARTICLE 6

Les ligues sont tenues de transmettre les équipes qualifiées conformément aux délais calendaires arrêtés.

ARTICLE 7

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la réglementation.
- Tableau de marque, feuille de match, tiges et toises fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas où il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe citée en deuxième procédera au changement de maillots.

ARTICLE 8

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises sur le banc des remplaçants, et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraîneur.
- L'entraîneur adjoint.
- 2^{eme} entraîneur adjoint
- Le medecin
- Le kinésithérapeute

GUIDE NATIONAL 2014-2015

ARTICLE 9

La carte Nationale, le permis de conduire ou le passeport sont obligatoires durant a partir de la phase inter ligue.

ARTICLE 10

L'utilisation du joueur libero dans les catégories minimales garçons et minimales filles est interdite.

ARTICLE 11

Les vainqueurs du Challenge national promotionnel se verront attribuer un trophée à titre définitif.

ARTICLE 12

L'Adresse Electronique(EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, et ceci afin de faciliter la communication.

PROSPECTION, DETECTION ET SELECTION DES JEUNES TALENTS

ARTICLE 1

Une opération de prospection, détection et sélection des jeunes talents est organisée par les ligues et la fédération algérienne de volleyball. Les meilleurs jeunes talents Seront orientés vers les classes sport études, les lycées sportifs, l'école nationale de Sétif, ses annexes et les équipes nationales pour préparer les championnats d'Afrique de 2016.

ARTICLE 2

Cette opération est obligatoire pour la catégorie Minime et facultative pour les autres catégories:

- Garçons : Né 2000-2001
- Filles : Née 2001-2002

ARTICLE 3

Des commissions techniques, composées de techniciens installés par paliers, seront chargées du suivi et les ligues organisatrices se chargeront de la préparation de l'organisation.

ARTICLE 4

L'opération se déroulera en 3 phases :

- Wilaya: du 01 septembre au 15 Décembre 2014.
- Inter ligue: du 15 décembre 2014 au 15 Mars 2015.
- Nationale: vacances de printemps, elle regroupera : Les cinq (05) Sélections inter-ligues.
 - La période d'été sera consacrée aux stages des sélections nationales,
 - Les meilleurs jeunes talents seront pris en charge au niveau des structures étatiques : lycée sportif ou école olympique.

ARTICLE 5

La ligue est tenue de réaliser une ou des journées de prospection et de détection, selon leurs capacités organisationnelles, l'opération comporte deux volets :

- **Compétitions ou circuit technique:**
 - o Matches inter sélections, avec participation obligatoire de tous les sélectionnés,
 - o Celui qui arrive au service doit être remplacé.
 - o Celui qui arrive en zone 3 doit faire la passe (éviter la spécialisation à la passe).
- **Mesures anthropométriques et tests physiques :**

Le tableau doit contenir

- Nom et prénom
- Date et lieu de naissance
- N° de Licence
- Club
- Téléphone Du père
- Taille (Cm)
- Poids (Kg)
- Hauteur 1 Bras (Cm)
- Hauteur 2 Bras (Cm)
- Saut d'attaque avec élan (Cm)
- Saut de Block (Cm) 3X6 m en seconde

A la fin de chaque phase, l'ensemble des résultats doivent être envoyés par mail à la FAVB : favb2004@yahoo.fr,

Le choix devra être orienté vers le critère de **Taille**, il est possible d'avoir la valeur prédictive de la taille adulte à partir de la taille actuelle de l'enfant, Selon les tableaux N°1 et N° 2 (Digest, 1997) ou en utilisant la taille de parents (Gaisl, 1975) :

Taille du garçon = $\frac{\text{taille père} + \text{taille de la mère}}{2}$ x 1,08

Taille de la fille = $\frac{\text{taille père} + \text{taille de la mère}}{2}$ x 0,92

Tableau N° 1 : tableau prédictif de la taille "Garçons"

Age (ans)	Taille (%)	Par age (%)	210 (cm)	205 (cm)	200 (cm)	195 (cm)	190 (cm)	185 (cm)
8	72,2		151,6	148,0	144,4	140,8	137,2	133,6
9	75,4	3,2	158,3	154,6	150,8	147,0	143,3	139,5
10	78,2	2,8	164,2	160,3	156,4	152,5	148,6	144,7
11	80,9	2,7	169,9	165,8	161,8	157,8	153,7	149,7
12	83,9	3	176,2	172,0	167,8	163,6	159,6	155,2
13	87,5	3,6	183,8	179,4	175,0	170,6	166,3	161,9
14	91,5	4	192,2	187,6	183,0	178,4	173,9	169,3
15	95,2	3,7	199,9	195,2	190,4	185,6	180,9	176,1
16	98,1	2,9	206,0	201,1	196,2	191,3	186,4	181,5
17	99,1	1,3	208,7	203,8	198,8	193,8	188,9	183,9
18	100	0,6	210	205	200	195	190	185

Tableau N° 2 : tableau prédictif de la taille "FILLES"

Age (ans)	Taille (%)	Par age (%)	200 cm	195 cm	190 Cm	185 Cm	180 cm	175 Cm
8	77,8		155,6	151,7	147,8	143,9	136,2	136,2
9	81,1	3,3	162,2	158,1	154,1	150,0	146,0	141,9
10	84,5	3,4	169,0	164,8	160,6	156,3	152,1	147,9
11	88,4	3,9	176,8	172,4	168,0	163,5	159,1	154,7
12	92,5	4,1	185,0	180,4	175,8	171,1	166,5	161,9
13	95,5	3	191,0	186,2	181,5	176,5	171,9	167,1
14	97,6	2,1	195,2	190,3	185,4	180,6	175,7	170,8
15	98,8	1,2	197,6	192,7	187,7	182,8	177,8	172,9
16	99,8	1	199,6	194,6	189,6	184,6	179,6	174,7
17	99,9	0,1	199,8	194,8	189,8	184,8	179,8	174,8
18	100	0,1	200	195	190	185	180	175

Tiré de coaches, Digest, FIVB 1997.

ARTICLE 6

Le joueur (se) qui ne répond pas à une sélection, wilaya, inter ligue ou nationale, sera sanctionné par : une non-participation aux manifestations organisée par la ligue ou la FAVB.

ARTICLE 7

Les ligues sont tenues de participer aux inters sélections, « wilaya, inter ligue ou nationale ». L'opération doit être réalisée quel que soit le nombre de présents.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF MINI VOLLEY

ARTICLE 1

La compétition « **mini volley** » est ouverte à toutes les associations affiliées aux ligues de wilaya qui sont en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB.

ARTICLE 2

Cette compétition est réservée aux catégories suivantes :

- **Ecoles :** U13 Garçons nés 2003-2005. /U11 Filles nées 2005-2007.
- **Benjamins:** U15 Garçons nés 2001-2002/ U13 Filles nées 2003-2004.

ARTICLE 3

Les ligues de wilaya sont tenues d'organiser périodiquement des tournois de mini volley pour les écoles et les benjamins selon les spécificités de chaque région.

La commission d'organisation doit définir les groupes par niveau (feuille d'aptitude):

- **Niveau « I »** ayant des aptitudes avancées (service tennis, trois passe, attaque...)
- **Niveau « II »** ayant des aptitudes faibles à moyennes.

Les ligues doivent respecter les règles de jeux suivantes :

❖ **BENJAMINS :**

Formule 4 contre 4 :

- Elle se déroulera le premier semestre de la saison.
- Chaque club doit participer avec trois (3) équipes au minimum de différent niveau ou plus si l'organisation le permet.
- Le festival des écoles de volleyball sera organisé à Tipaza en Décembre 2014.
- Un grand tournoi de mini volley sera organisé le 30 Mai 2015 par toutes les ligues de wilaya au niveau des grands Boulevards, places publiques du chef-lieu de la wilaya et les plages, sous le slogan de la FIVB « **Volley All Festival international 2015** ».

Règlement 4 vs 4 :

- Le tournoi doit se dérouler au moins sur 03 trois terrains et plus.
- Pour le gain du match, le nombre de sets et de points restent à l'estimation de la ligue organisatrice.
- Trois (3) contacts obligatoires par équipe.
- Utilisation du service bas, le service tennis est toléré pour les équipes de niveau avancé « I ».
- A chaque rotation changement de joueurs au service.
- Le renvoi intentionnel du ballon au 1^{er} ou au 2^{ème} contact est interdit.
- Les joueurs doivent circuler dans toutes les zones et chaque joueur doit faire la passe.

Formule 6 contre 6

- Elle se déroulera le deuxième semestre, pour les jeunes qui sont en dernière année benjamine.
- Nombre de joueurs : 08 à 10 joueurs (ses) par équipe, à chaque rotation changement de joueur au service.
- Chaque club doit participer avec deux (02) équipes au minimum ou plus si l'organisation le permet.

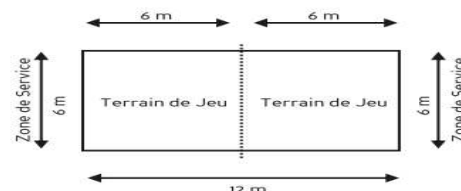
Règlement 6 vs 6:

- Idem que Le règlement du 4 vs 4.
- La feuille de match spéciale mini volley (FAVB) est disponible sur le site www.afvb.org rubrique téléchargement.

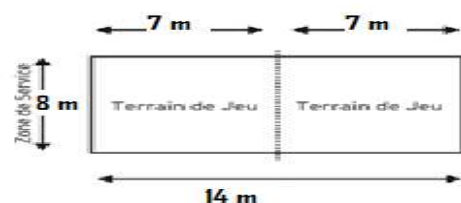
ECOLES :

Dans cette catégorie d'âge on peut organiser des journées de jeux de terrain réduit ou des jeux de relais et parcours.

Niveau « I »	Stade avancé
Niveau « II »	Stade débutant



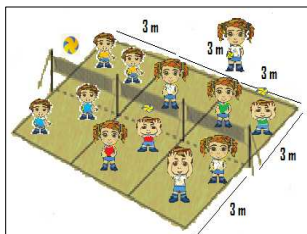
	Formule 4 vs 4	
	Garçons	Filles
Dimension	6m /12 m	
Hauteur du filet	215 cm	212 cm
Age	13-14 ans	11-12 ans



	Formule 6 vs 6 joueurs Confirmés	
	Garçons	Filles
Dimension	8m /14 m	
Hauteur du filet	215 cm	212 cm
Age	14 ans	12 ans



• **Mini volley : jeux de ter-**



Type de jeu	Largeur	Longueur	Hauteur du Filet
1 vs 1	1,5 m	4 m	2 m
2 vs 2	3 m	6 m	2 m
3 vs 3	4,5 m	8 m	2 m
4 vs 4	6 m	12 m	2 m

rains réduits



• **Relais et Parcours ou circuits :**

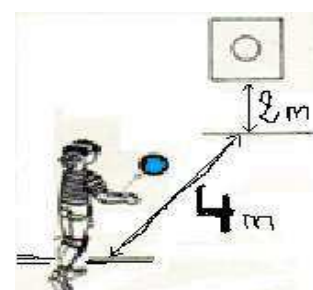
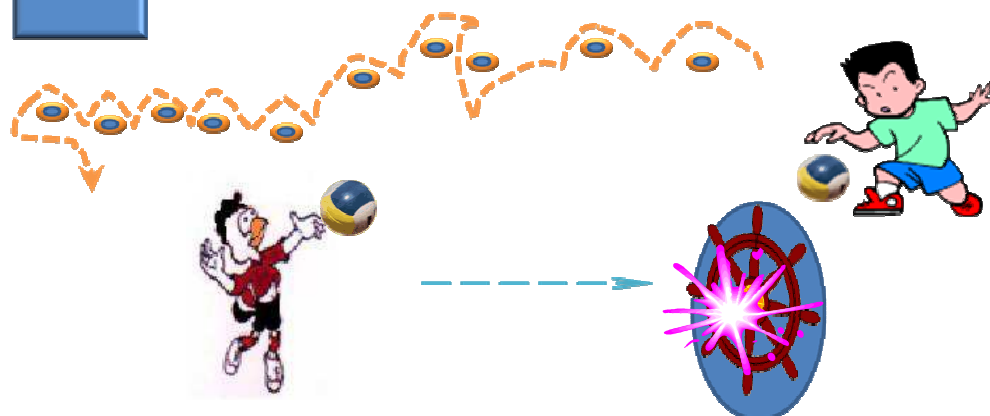
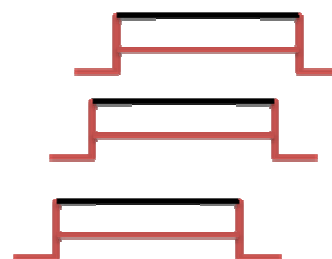
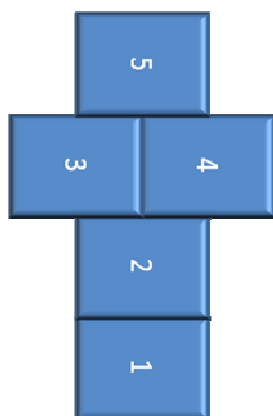
Jeu libre, autoriser les portées et les lancers de balles, le jeu peut être réglementé selon les exigences des enfants

- **Les relais :** représenté par les différents exercices de courses de vitesse avec ou sans balle.
- **Les parcours :** représenté par un ensemble d'exercices enchainés sans arrêt séparés par une distance. Courir, ramper, sauter, lancer et attraper le ballon etc.



Exemple de circuit : avec ou sans ballon

1. Effectué une roulade avant
2. Sauter un obstacle.
3. Ramper et passé le tunnel.
4. Récupéré la balle et la maître sur le plot
5. Slalomer sur les plots.
6. Tir de précision sur une cible fixe.
7. Sautiller sur une marelle
8. Marché sur une planche (équilibre)
9. Rotation sur soit
10. Roulade arrière



GUIDE NATIONAL 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF DU FESTIVAL DU BEACH VOLLEY (FILLES U16 / U18) – (GARCONS U17 / U19)

ARTICLE 01

la compétition **Beach-volley** est destinée à toutes les associations affiliées aux ligues qui sont en règle administrativement et financièrement vis-à-vis de leurs ligues et la FAVB

ARTICLE 02

Cette compétition est destinée aux athlètes U 17 - U19 ans pour les garçons
U16-U18 ans pour les filles

ARTICLE 03

Les ligues engagées à cette compétition sont tenues d'organiser au moins un tournoi chaque mois ou tous les deux mois en fonction du nombre des clubs engagés

Règlement de la compétition

- Hauteur du filet 2.12 m pour les filles et 2.24 m pour les garçons.
- Terrain 8m x 16 m.
- 2 Sets gagnant à 21 points, en cas d'égalité un set tie- break à 15 points.
- La première touche doit être exécutée en manchette.
- Pas de feinte.
- Trois passes obligatoires.
- Chaque athlète ou joueur doit avoir une licence spéciale beach-volley homologuée par la ligue mère ou par la FAVB (avec visa du médecin).
- Chaque ligue engagée ou affiliée doit organiser au moins un tournoi au cours de la saison.
- Chaque tournoi organisé est appelé étape.

Tableau De Bonification En fonction du classement

01	200 pts
02	150 pts
03	100 pts
04	80 pts
05	60 pts
06	50 pts
07	40 pts
08	30 pts
09	20 pts
10	10 pts

Règlement de la compétition Pour les U18 et U19 ans

- Pour les U18 filles et U19 garçons la formule de jeu 3 contre 3.
- La hauteur du filet 2.20 pour les filles et 2.34m pour les garçons.
- Application du règlement d'arbitrage.
- Les meilleures équipes seront choisies pour représenter l'Algérie aux différentes compétitions internationales.
- Les joueurs doivent faire un choix définitif en tant que joueur de Beach ou de salle (pas de double licence) à partir U18 filles et 19 ans garçons.
- Tableau De Bonification En fonction du classement.

01	200 pts
02	150 pts
03	100 pts
04	80 pts
05	60 pts
06	50 pts
07	40 pts
08	30 pts
09	20 pts
10	10 pts

STAGE DE PERFECTIONNEMENT DES PASSEURS

ARTICLE 1

Une opération de perfectionnement spéciale « passeur et libéro » est ouverte aux clubs de la FAVB.

ARTICLE 2

Cette opération s'adresse aux athlètes issues d'une phase de sélection dont la forme et les critères seront établie par la DTN.

ARTICLE 3

L'opération se déroulera pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'été, sous forme de stages.

ARTICLE 4

La FAVB prendra en charge l'organisation de ce mini stage, sur le plan logistique et technique.

ARTICLE 5

La FAVB nommera un staff technique pour encadrer ces athlètes.

ARTICLE 06

L'objectif principal est la prise en charge des jeunes talents dans ces spécialités.

ARTICLE 07

Les clubs prendront en charge les frais de transports et la FAVB les frais d'hébergements et de restaurations.

GUIDE NATIONAL 2014-2015

CALENDRIER ADMINISTRATIF 2014 / 2015

N°	NATURE DE L'OPERATION	DATES	LIEUX
01	Mutations de la saison 14 / 15	Du 1 ^{er} au 31 .08. 2014	Envoi postal à la favb
02	Dépôt du cahier de charges	20 aout 2014	Siège de la FAVB
03	Engagement des séniors dames, minimes filles et cadettes et juniors filles	Dimanche 23 .10. 2014	Par email (copie favb)
04	Tirage au sort du 1 ^{er} et 2 ^{ème} tour de la coupe d'Algérie des seniors dames, minimes filles et cadettes	Mercredi 29 .10. 2014	Siège de la FAVB
05	Transmission des équipes qualifiées au tour fédéral de la coupe d'Algérie des seniors hommes par les ligues wilaya	Dimanche 02 .11. 2014	Par email (copie favb)
06	Tirage au sort du 1 ^{ER} et 2 ^{ème} tour de la coupe d'Algérie des séniors hommes	Mercredi 05 .11. 2014	Siège de la FAVB
07	Transmission, des équipes qualifiées au tour fédéral de la coupe d'Algérie des Minimes garçons, cadets et juniors par les ligues wilaya.	Dimanche 23 .11. 2014	Par email (copie favb)
08	Tirage au sort du tour préliminaire des Minimes garçons, cadets et juniors	Dimanche 07.12.2014	Siège de la FAVB
09	Tirage au sort des huitièmes et des quarts de finale de la coupe d'Algérie des seniors hommes, seniors dames, minimes filles et cadettes et juniors filles	Mercredi 17 .12. 2014	Siège de la FAVB
10	Transmission des équipes qualifiées à la phase wilaya des jeunes catégories du challenge national par les ligues wilaya	Dimanche 18 .01. 2014	Par email (copie favb)
11	Tirage au sort des quarts de finale de la coupe d'Algérie des minimes garçons, cadets et juniors.	Mercredi 04 .02. 2014	Siège de la favb
12	Tirage au sort des demi-finales de la coupe d'Algérie des minimes filles, cadettes et juniors filles	Mercredi 18 .02. 2014	Siège de la favb
13	Tirage au sort des demi-finales de la coupe d'Algérie des seniors hommes / dames	Mercredi 11 .03. 2014	Siège de la favb
14	Transmission des équipes qualifiées au tournoi d'accession à la nationale une A seniors dames.	15 .03. 2014	Par email (copie favb)
15	Transmission des équipes qualifiées à la phase inter ligues des jeunes catégories du challenge promotionnel par les ligues wilaya	Dimanche 15 .03. 2014	Par email (copie favb)
16	Transmission des équipes qualifiées à la phase inter ligue des jeunes catégories du challenge national à la favb.	Dimanche 12 .04. 2014	Par email
17	Transmission des équipes qualifiées à la phase inter ligue des jeunes catégories du challenge promotionnel à la favb	Dimanche 19 .04. 2014	Par email
18	Transmission des équipes qualifiées au tournoi d'accession à la nationale une B seniors hommes.	Dimanche 20 .04. 2014	Par email
19	Période de mutation 2015 / 2016	Du 1 ^{er} au 31 .08. 2015	Envoi postal à la favb
20	Début de la saison sportive 2015 / 2016	1A SH : 15 .10. 2015	
		1A SD 15.10.2015	
		1B : 25.09. 2015	
21	wilaya	26 .09. 2015	

GUIDE NATIONAL 2014-2015

ANNUAIRE DES LIGUES

Ligues	Adresse	E.Mail	N° Tel	N° Fax	N° Tel Président
Alger	58, rue Larbi Ben M'Hidi – Alger	lavb2011@yahoo.fr	021 73 43 46	021 73 43 46	07 70 16 69 24
Annaba	Maison de jeunes Khaldi Abderahmane 23000 Annaba	liguevolleyball23@yahoo.fr	038 83 56 19	038 83 56 19	07 78 85 73 23
Batna	Stade OPOW du 1 ^{er} Novembre 54 05000 Batna	liguevb05@yahoo.fr	033 75 86 68	033 75 86 68	07 73 33 90 47
Béjaia	Place Lummumba BP 51 RP béjaia	lwvbéjaia@hotmail.fr	034 22 89 75	034 22 89 75	
Biskra	Maison des ligues Beni Morah 07000 – Biskra	lwvbbiskra@yahoo.fr	033 75 86 68	033 75 86 68	05 50 39 23 24
Blida	OPOW Mustapha Tchaker – Blida	lwbbblida@yahoo.fr	025 43 09 59	025 43 09 59	07 95 70 10 31 05 61 96 85 28
Boumerdes	Salle OMS Boumerdes	volleybom35@gmail.com	024 81 52 48	024 81 52 48	05 54 19 10 43
Chlef	Maison des Ligues Cité des fonctionnaires – Chlef	-----	027 77 39 10	027 77 39 10	07 92 86 07 37
Constantine	72 rue Larbi Ben M'Hidi BP 12 25000- Constantine	lcvbcne@yahoo.fr	031 94 04 13	031 94 04 13	05 55 71 31 02
Djelfa		lvbdjelfa@gmail.com			
El Oued	BP 144 039000 El Oued	lvbeloued@yahoo.fr	032 24 78 41	032 24 78 41	06 61 39 97 39
Ghardaia	BP 85 Ghardaïa Maison des Ligues	lwvbgahradaia@gmail.com	029 88 89 06	029 88 89 06	06 62 98 92 36
Illizi	CSP Illizi 33000	lwvbi@yahoo.fr	029 41 27 85	029 41 27 85	06 62 12 44 88 06 62 32 00 56
Jijel	Opow jijel	Wwliguevolleyjijel@yahoo.fr	034 477170	034 477170	0771293907
Laghouat	Stade 18 Février – Laghouat	elamir03@live.com	029 92 79 29	029 92 79 29	05 50 62 23 93
Mascara	Stade unité africaine	Lmvb29@yahoo.fr/habibm15@yahoo.fr	045815901	045815901	0780519859
Mila	BP 143 43000 Mila	liguevb43@yahoo.fr	031 5055 02	031 5055 02	07 72 32 12 78
Mostaganem	Maison de jeunes Hassi Mameche	saada benfreha@yahoo.fr	045 21 68 81	045 21 68 81	0550565741
Oran	Maison des Ligues Oussama- BP 269- Oran	lovb12@live.fr	041 51 60 64	045 21 68 81	07 71 88 26 14
Ouargla	BP 99 – Ouargla	liguevolleyouargla@gmail.com	029 76 46 51	029 76 46 51	
Saida	Maison des ligues saida		048 5182 65	048518265	0670284519
Sétif	BP 69 Sétif 19000	lpsvb@yahoo.fr	036 84 20 63	036 84 20 63	06 61 84 20 63
Sidibelabes	OPOW 24 FEV56 SBA	lahcensekrane@gmail	048 54 16 69	048 54 16 69	0551653833
Skikda	Complexe de proximité des frères Bouhadja BP 119 – Skikda	liguevbskikda@gmail.com	038 70 12 07	038 83 56 19	05 55 02 97 51 07 78 56 26 21
Tiaret	Rue saim djilali	Lwvb14@yahoo.fr	046 42 82 23	046 42 82 23	0555218354
Tizi Ouzou	Bp 471 RP T.O	liguevolleyballto@yahoo.fr	026 21 88 38	026 21 88 38	
Tlemcen	OPOW Akid Lotfi – Birouana	lvtl1300@yahoo.fr	043 27 89 75	043 27 89 75	05 57 90 99 45
Bechar		Aouissat sadat	049 84 20 10	049 84 21 10	07932387 31

GUIDE NATIONAL 2014-2015

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS UNE A ET B

N°	Clubs	Email	Adresse	Tel /Fax	Mobile
01	ASVB/USM BLIDA	missoumgh@hotmail.fr	SALLE AEK BELOMO BD COLONEL LOTFI BLIDA 09000	025/391/954	0554/814/448
02	ASW BEJAIA	aswbvolleyball@hotmail.fr			
03	ES BETHIOUA	esbethioua@yahoo.fr	LES JARDINS BETHIOUA 31210	041/479/384	0771/022/640
04	EL FANAR AIN AZEL	Fanar_vball@yahoo.fr	CENTRE CULTUREL AIN AZEL MAISON DE JEUNES BOUTIB AIN AZEL	036/953/839	0772/691/810
					0662/556/178
05	ES SETIF (etoile)	Etoilesetif_volley@yahoo.fr	COMPLEXE SPORTIF 08 MAI 45 SETIF	036/843/836	0550/390/190
					0771/554/826
06	ES TADJENANET	estadjenanet@yahoo.fr			
07	GS PETROLIERS	gspsonatrach@yahoo.fr	71, CHEMIN EL IBRAHIMI EL MOURADIA BP 253 HYDRA	021/692/219	0770/308/921
				021/692/223	
				021/692/217	
08	HAMRA ANNABA	badri.boutef@hotmail.fr			
09	IBM CHAAMBA	ibmcvolleyball@yahoo.fr	CENTRE VILLE METLILI BP 47002	029/825/185	0550/519/958
				029/825/234	0772/857/084
10	ITR SETIF	Itrs.volleyball@yahoo.fr	SALLE 1006 BERCHI ABDELAZIZ SETIF 19000	036/933/359	0772/595/732
					0772/866/226
11	JM BATNA	jmbatnavb@hotmail.fr	N°325 BLOC 05 CITE 500 LOGTS BATNA	033/861/666	0550/506/446
12	MB BEJAIA	mbbvolleyball@yahoo.fr	SALLE AMIROUCHE BEJAIA	034/226/118	0551/662243
				034/211/740	0558061710
13	MCB LAGHOAT	dkissari@gmail.com			0661/644/344
14	MR HASSI BOUNIF	kadavb@hotmail.fr			
15	NC BEJAIA	ncbvolleyball@yahoo.fr			
16	NRBB ARRERIDJ	Djamalkhrissat@yahoo.fr	FG DE LA GARE, RUE B N°212 BBA 34000	035/675/310	0561/236/672
17	NR Chlef	Najmetchlef02@live.fr	BIBLIOTHEQUE COMMUNALE APC CHLEF BP 02000	027/717/234	0550/534/227
					0796/209/158
18	N ZERROUAK	cmazighi@yahoo.fr			0696/582/084
19	OEL KSEUR	oekvolleyball@gmail.com			0558/726/718
20	OMK EL MILIA	omkvbball@yahoo.fr			
21	PO CHLEF	pocchlef@yahoo.fr	BP 122 SIEGE APC CHLEF	027/779/005	0550/978/434
					0559/908/716
22	RC BEJAIA	rcbejaiavolleyball@yahoo.fr	KICHBIT CHAABANNETOUJJA		0560/940/143
23	RC M'SILA	Rcm'sila28000@yahoo.fr	CITE 36 LOGTS / BP 1120 RP M'SILA	035/559/314	0555/201/068
					0664/856/804
24	SEDDOUK VB	seddoukvb@hotmail.fr	ROUTE COMMUNALE SEDDOUK BEJAIA	034/323/715	0776/216/559
					0778/892/656
25	WA TLEMCEN	volleytlemcen@yahoo.fr	BD COLONEL LOTFI TLEMCEN 13000	043/276/149	0555/100/509
					0773/321/884
26	WO CHLEF	wocchlef@yahoo.fr	SALLE CHAHID M'HAMED NASRI CITE LES VERGERS	027/771/821	0557/676/992
				027/775/519	0557/675/448
				027/778/491	0777/291/726
27	WO ROUIBA	volleyballrouiba@yahoo.fr			

INFORMATIONS UTILES

- **Siège FAVB**
 - SALLE OMNISPORT OUED SMAR – BEAULIEU.
- **Adresse postale**
 - FAVB BP 111 16016 DELY IBRAHIM – ALGER
- **Site web**
 - www.afvb.org
- **E-MAIL**
 - favb2004@yahoo.fr
- **Pour toutes opérations financières, procédez par virement au compte FAVB**
 - **BEA Code Banque** : 002, Code Agence : 00018
 - **N° de compte** : 00200018180325041241
 - **Adresse** : BOULEVARD ZIGHOUT YUCEF - ALGER
- **Adresse Du Tribunal Arbitral des sports**
 - Comité Olympique Algérien BP 460 BEN-AKNOUN 160 16 ALGER.